



Quelles sont les démarches a faire dans une separation de fait

Par **samijo**, le **30/04/2008** à **16:18**

Voila,je vous explique mon cas .Je vins de me separee de mon mari qui vit en allemagne,pour le moment ses une separation de fait.Moi est mes trois enfants vivent en france.Jai fais des demarches aupres de la caf ,mais ils ne veulent rien savoir.Dapres eux je n ais droits a rien parce que mes alloc pour mes enfants QUI SONT VERSEE PAR L ADMINISTRATION ALLEMANDE sont trops elevee.

Le probleme et que ses lui qui les touche.moi en france je n ais aucuns revenu.merci de men dire plus.